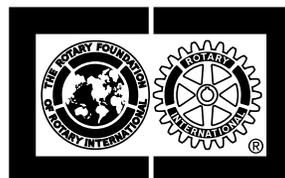


LES BOURSES D'ÉTUDES ET
SUBVENTIONS POUR PROFESSEURS
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
SÉLECTION DES CANDIDATS



www.rotary.org

Ce guide s'adresse principalement aux Rotariens qui s'occupent dans les clubs et districts des programmes de bourses de la Fondation (1^{re} partie) et des subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur (2^{me} partie). Il est fortement recommandé de consulter le responsable Bourses du district pour toute décision relative à ces deux programmes.

Table des matières

Objectifs du programme	1
Promotion et sélection	3
<i>Financement des bourses</i>	3
<i>Fonds Bourses pour pays à faibles revenus</i>	5
<i>Dossiers et promotion</i>	6
<i>Dons de bourses d'études, bourses personnalisées et perpétuelles</i>	7
<i>Procédure de sélection</i>	8
<i>Traitement des dossiers</i>	10
<i>Candidats suppléants</i>	11
Préparation des boursiers	12
<i>Objectifs</i>	12
<i>Conseillers parrains</i>	12
<i>Logistique et programme d'orientation</i>	13
<i>Documentation</i>	14
Conseillers d'accueil	16
<i>Orientation des boursiers</i>	16
<i>Autres d'activités d'accueil</i>	17
<i>Remarques sur les stages linguistiques</i>	17
Anciens bénéficiaires	18
Subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur	
<i>Deux types d'aide financière</i>	19
<i>Promotion et sélection</i>	19
<i>Orientation</i>	21
<i>Accueil</i>	21
<i>Anciens bénéficiaires</i>	21
Annexe A :	
Questions à poser aux candidats lors de l'entretien	22
Annexe B :	
Grille d'évaluation des entretiens	23
Annexe C :	
À considérer lors de la sélection des candidats	24
Annexe D :	
Compétences linguistiques	25
Annexe E :	
Bourses – profil du candidat idéal	26
Annexe F :	
Pays d'accueil – priorités	27

Objectifs du programme des bourses

- Favoriser la compréhension et le respect des différences culturelles en insistant sur la mission d'ambassadeurs de bonne volonté des boursiers
- Inculquer l'idéal rotarien de *Servir d'abord* au travers de la participation des boursiers aux actions de club ou de district
- Développer chez les boursiers un sens des responsabilités envers la collectivité
- Former des décideurs dont l'intérêt se porte sur les besoins humanitaires dans le monde
- Avoir un impact global en assurant une répartition géographique équilibrée des boursiers
- Inciter les Rotariens à augmenter les opportunités éducatives pour les boursiers des pays défavorisés
- Former des liens durables entre le Rotary et les boursiers

Les bourses d'études

Les bourses de la Fondation, le plus ancien programme éducatif du Rotary et sans aucun doute le plus connu, sont financées directement par les Rotariens. Sa tradition d'excellence remonte à 1947 et incarne la conviction que ces étudiants seront les dirigeants du monde de demain.

Les administrateurs de la Fondation Rotary ont défini 7 objectifs pour ce programme afin de mieux faire comprendre aux boursiers et aux Rotariens son importance au regard de la mission de la Fondation.

Le programme s'articule autour de quatre éléments : la promotion et la sélection, la préparation des boursiers avant le départ, les conseillers rotariens et les associations d'anciens boursiers.

Sans le soutien des Rotariens et le leadership du Rotary, il ne s'agirait que d'un programme de bourses parmi tant d'autres. Outre l'apport d'un financement, le programme des bourses s'efforce avant tout de former des boursiers cherchant à répondre aux besoins humanitaires à travers le monde.

1. Promotion et sélection

La sous-commission des bourses de district est chargée de :

- Promouvoir le programme auprès des clubs et des universités ; encourager chaque club à présenter au moins une candidature ; recommander aux clubs de nommer un conseiller rotarien par candidat pour l'aider à effectuer les démarches et à se familiariser avec le Rotary.
- Constituer le comité de sélection avec soin ; le gouverneur et son successeur doivent si possible en faire partie, ainsi que d'anciens boursiers.

- Sélectionner les candidats les plus aptes à représenter l'idéal du Rotary et à soutenir les objectifs du programme. Nous vous encourageons à consulter l'annexe E. De plus, les administrateurs recommandent aux districts de sélectionner des candidats dans les domaines ayant un lien avec l'humanitaire :

- Médecine/Santé
Santé mentale
- Production et distribution alimentaires
Nutrition
- Urbanisme
Environnement
- Population et développement
Jeunesse/Valeurs familiales

2. Préparation des boursiers

La préparation des boursiers s'effectue à la fois par l'intermédiaire des conseillers rotariens et lors d'un séminaire de formation de district, ou multidistrict, pouvant être financé par la Fondation. Avant leur départ, les boursiers doivent obligatoirement assister à un séminaire de formation si celui-ci est offert par le district. Dans le cas contraire, ils risquent de se voir retirer leur bourse. Les districts sont encouragés à organiser de tels séminaires ou, le cas échéant, à envoyer leurs boursiers suivre un séminaire dans une autre région. Une liste des séminaires est disponible à : www.rotary.org/foundation/educational/amb_scho/seminars.html.

Il s'agit pour les districts :

- de familiariser les boursiers à l'histoire, aux objectifs et aux idéaux du Rotary et de sa Fondation, et notamment au concept de « Servir d'abord » ;

- d'expliquer le rôle d'ambassadeur de bonne volonté des boursiers avant, durant et à l'issue de leur séjour à l'étranger afin de favoriser la compréhension et le respect des différences culturelles (premier objectif) ;
- de nouer de bonnes relations entre Rotariens, anciens boursiers et étudiants sur le départ ;
- d'établir des liens durables entre les boursiers et le Rotary.

3. Les conseillers rotariens

Un conseiller parrain, choisi par le district qui parraine le candidat, est chargé de préparer le boursier avant son départ et de lui faire connaître le Rotary. Durant son séjour à l'étranger, le boursier est suivi par un autre conseiller rotarien, le conseiller d'accueil qui est membre du club d'accueil désigné par le gouverneur. La sous-commission des bourses, les anciens boursiers et les Rotariens du district d'accueil peuvent contribuer à la qualité du séjour du boursier en organisant diverses activités à son intention.

Ces conseillers ont un rôle primordial :

- ils assurent le lien entre les boursiers et le Rotary durant leur séjour et même à leur retour ;
- ils reçoivent le premier versement de la bourse et aident les boursiers à remplir leur mission d'ambassadeurs de bonne volonté (exposés, participation aux actions des clubs ou des districts, promotion du programme en dehors du Rotary). Leurs études et leur mission d'ambassadeur revêtent une importance égale et les conseillers d'accueil doivent en tenir compte pour évaluer la réussite de leur séjour ;
- ils veillent à l'intégration de l'étudiant dans la localité.

4. Les anciens boursiers

De manière à nouer des liens durables entre le Rotary et ses boursiers, les districts doivent capitaliser sur l'expérience des anciens boursiers en les faisant participer à la vie du district. Pour ce faire, le rôle du conseiller rotarien parrain est déterminant.

- Les boursiers regrettent parfois de ne pas avoir l'occasion de remercier les Rotariens qui les ont parrainés. Pourquoi ne pas les inviter à leur retour à une réunion du club pour parler de leur séjour à l'étranger ?
- Leur donner les coordonnées des associations d'anciens boursiers de la région.
- Solliciter leur participation à l'orientation des boursiers de l'année suivante.
- Garder le contact. Leur expérience et leurs compétences sont d'excellentes ressources pour le district et ils sont potentiellement d'excellents Rotariables.

Si l'aspect financier reste important, c'est l'implication personnelle des Rotariens dans ces quatre domaines d'action qui fait des boursiers des ambassadeurs de bonne volonté.

Financement et disponibilité des bourses

Le système *SHARE*

Les contributions annuelles du district au Fonds de participation aux programmes sont totalisées à la fin de l'année puis réparties entre deux fonds, le Fonds spécifique de district (FSD) et le Fonds mondial.

Le district utilise son FSD pour participer à certains programmes de la Fondation tels que les bourses d'études. En janvier, la Fondation envoie à chaque gouverneur le *SHARE* System Report faisant état de la balance du FSD disponible. Le district peut ensuite allouer celui-ci aux programmes de la Fondation auxquels il désire participer deux années plus tard. Ce rapport est accompagné d'un descriptif des options *SHARE* de participation aux programmes. Les décisions d'allocation de ces fonds reviennent au responsable Fondation de district. Vous devrez donc contacter le responsable Fondation de votre district afin de déterminer le type et le nombre de bourses d'études disponibles.

Ajustement du FSD

À compter de 2008-2009, les districts ne seront plus crédités, comme cela était le cas jusqu'alors, de la différence entre le coût anticipé d'une bourse d'études et le montant réel de la bourse. Cette modification fait suite à la décision des administrateurs de la Fondation de mettre en place un forfait unique pour tous les boursiers.

Types de bourses

Bourses d'études d'une année. Ces bourses sont accordées pour une année universitaire (en principe neuf mois) d'études dans la plupart des disciplines et dans un établissement assigné par les administrateurs de la Fondation. Elles ne sont toutefois pas octroyées pour des travaux de recherche menés indépendamment, des stages en milieu hospitalier ou des internats, ni pour des emplois à plein temps à l'étranger. Puisque les boursiers sont tenus au préalable de maîtriser la langue du pays où ils étudieront, les bourses ne sont pas en général accordées pour l'étude d'une langue étrangère. Les études étant limitées à une année universitaire, les étudiants ne sont pas tenus d'obtenir un diplôme, certificat ou titre à l'issue de la bourse.

Le forfait unique des bourses est fixé à 23 000 dollars. Tout étudiant assigné à un établissement de son choix dont le coût dépasse ce plafond doit prendre en charge les frais supplémentaires. Ces bourses servent à couvrir des cours de perfectionnement linguistique pendant un mois si la Fondation le juge nécessaire, le voyage aller-retour, les droits pour une année universitaire, quelques fournitures scolaires, la pension et l'hébergement dans la limite de coûts raisonnables. Il ne sera absolument pas tenu compte des dépenses résultant de préférences personnelles.

Bourses d'études pluriannuelles. Ces bourses couvrent deux années d'études dans un établissement désigné par les administrateurs de la Fondation. Elles peuvent être utilisées pour toutes les disciplines à condition que les boursiers soient inscrits dans un programme universitaire précis sanctionné par un diplôme. En sont exclus les étudiants effectuant des travaux de recherche menés indépendamment, les stagiaires et les internes en médecine ; ces bourses sont d'autre part incompatibles avec une activité rémunérée sur place.

Le montant des bourses d'études pluriannuelles a été fixé à 11 500 USD ou son équivalent par année, soit 23 000 dollars pour deux ans. Ces bourses sont destinées à couvrir une partie des frais encourus dans le cadre d'études sanctionnées par un seul diplôme dans un seul établissement. Tous frais excédant ce montant seront à la charge du boursier. Ces bourses doivent être accordées à des candidats en mesure de faire face aux frais supplémentaires.

Stages linguistiques. Ces bourses couvrent des stages de trois ou six mois dans un établissement désigné par les administrateurs de la Fondation. La liste est disponible sur le site du Rotary (www.rotary.org). La bourse de trois mois concerne plus particulièrement les candi-

dat possédant déjà des connaissances solides dans la langue et celle de six mois s'adresse aux étudiants ayant plus de difficultés. Dans la plupart des cas, les étudiants sont logés dans des familles.

Ces bourses d'études couvrent le voyage aller-retour, les frais d'inscription, de pension et d'hébergement chez l'habitant. Le plafond est fixé à 10 000 USD ou son équivalent pour un stage linguistique de trois mois et à 15 000 USD (ou équivalent) pour un stage de six mois. La plupart des boursiers reçoivent moins car le montant est basé sur les coûts réels.

Fonds Bourses pour pays à faibles revenus

Ces bourses existent dans le but d'accroître les opportunités offertes aux pays à faibles revenus de parrainer des boursiers. Les districts sont invités, lorsqu'ils effectuent chaque année leurs allocations, à faire don d'une partie de leur FSD à ce Fonds. L'objectif est de réunir annuellement les fonds nécessaires pour financer au moins 32 bourses d'études, attribuées sur base concurrentielle à des candidats en provenance de districts à faibles revenus.

Aujourd'hui, 11 % des boursiers (moins de 150) proviennent chaque année de pays défavorisés. L'établissement de ce Fonds vise à répondre à l'un des objectifs du programme : Inciter les Rotariens à augmenter les opportunités éducatives pour les boursiers des pays défavorisés.

Le Fonds permet aux districts de faire don de tout montant de leur FSD et non uniquement du montant total d'une bourse.

Les districts des pays à faibles revenus et chaque pays à faibles revenus appartenant à un district pourront soumettre une candidature pour une bourse d'études d'une année ou pour un stage linguistique. Un comité de sélection, composé de Rotariens et nommé par les administrateurs de la Fondation, étudiera les candidatures au vu du nombre de bourses disponibles.

Critères de sélection

Outre les critères de sélection des bourses énumérés page 8, le comité de sélection doit prendre en considération les points suivants :

- les candidats doivent faire preuve d'une solide formation universitaire et avoir des objectifs qui bénéficieront à long terme à leur localité à leur retour ;
- la préférence est donnée aux candidats voulant étudier dans des districts qui n'accueillent que peu de boursiers pour garantir une meilleure répartition géographique ;
- la priorité est donnée aux candidats n'ayant jamais vécu ni étudié à l'étranger ;
- les candidats doivent soumettre une lettre de motivation précisant leurs activités bénévoles et leurs objectifs d'aide à leur communauté à l'issue de leurs études ;
- chaque année, le comité s'efforcera de choisir des candidats provenant de régions différentes.

La date de dépôt des dossiers est la même que pour les autres catégories de bourses : **1^{er} octobre.**

Dossiers et promotion

Les responsables Bourses reçoivent au mois de novembre de la documentation et les dossiers de candidature à distribuer aux clubs du district. Ils doivent également informer les clubs du nombre et du type de bourses disponibles ainsi que des dates butoir du district. Chaque club est invité à présenter un candidat pour chaque type de bourses offertes par le district. Les responsables de district se tiennent à la disposition des clubs pour répondre à leurs questions.

Responsabilités des sous-commissions Bourses de club :

- Informer les candidats potentiels et leur fournir la documentation nécessaire ;
- Vérifier que les dossiers reçus sont complets ;
- Opérer une première sélection sur dossier et faire passer des entretiens ;
- Transmettre au district le dossier du/des candidat(s) parrainé(s) par le club (pas plus d'un par bourse) ;
- Nommer un conseiller pour chaque candidat retenu (voir page 12).

Les dates de dépôt des dossiers de candidature sont fixées par chaque Rotary club entre mars et le 15 août de l'année précédant le début de la bourse, en respectant l'échéance du district. Ainsi, un candidat souhaitant étudier à l'étranger à partir d'août 2008 doit remettre son dossier de candidature à son club local entre mars et août 2007. Les clubs s'assurent, avec les responsables du district, que les dossiers soient soumis dans les délais impartis.

Les médias

Les responsables Bourses de club et de district sont invités à utiliser divers médias pour promouvoir le programme des bourses auprès des candidats potentiels. Si un budget est disponible pour cela, passer une annonce dans un journal étudiant peut être une solution efficace.

Les établissements d'enseignement supérieur

- Contacter les responsables des programmes d'études à l'étranger et leur envoyer la documentation ainsi que les coordonnées du responsable de district.
- Organiser une réunion d'information sur le campus.

La Fondation envoie chaque année de la documentation sur le programme des bourses à diverses universités à travers le monde, les invitant à contacter les clubs locaux pour promouvoir les bourses disponibles.

Rotaractiens et Rylaciens

Les Rotaractiens sont en principe d'excellents candidats : ils connaissent le Rotary et ont déjà participé à des actions caritatives. Ne pas négliger les Rylaciens comme candidats potentiels.

Entreprises et écoles

Ne pas oublier de promouvoir le programme des bourses dans les lycées et instituts de langues, mais aussi par l'intermédiaire des entreprises. Il s'agit d'informer un public le plus large possible.

Internet

Si votre district possède une page d'accueil, pensez à inclure des informations sur les bourses d'études ainsi que les coordonnées d'un contact au club. Vous pouvez aussi établir un lien hypertexte entre votre site et la page de la Fondation qui présente le programme et offre notamment des réponses aux questions les plus courantes. Le dossier de candidature [139-FR] peut être téléchargé à partir du site du Rotary (www.rotary.org/languages/french).

Dons de bourses, de bourses personnalisées et de bourses perpétuelles

Si un district fait l'objet d'un don de bourse, de bourse personnalisée ou de bourse perpétuelle, le gouverneur est prévenu par la Fondation. Ces bourses ne requièrent pas l'utilisation du FSD du district bénéficiaire. Elles peuvent être sujettes à certaines conditions en ce qui concerne le choix des candidats. Un district désirant offrir une bourse à un pays non rotarien doit respecter la procédure établie.

Dons de bourses

Afin d'accroître la participation active des Rotariens et la collaboration entre les clubs, les candidats sont choisis après une sélection conjointe. Le district récipiendaire fait passer un entretien aux candidats éventuels tout en tenant compte des restrictions imposées par le district donateur. Les dossiers sont ensuite transmis au district donateur qui opère la sélection finale.

Districts bénéficiaires d'un don de bourse

La Fondation informe le gouverneur ; le responsable Bourses contacte le district donateur qui précise, le cas échéant, les conditions d'attribution de cette bourse. Le plus souvent, il indique que le boursier devra étudier dans une université ou un Institut de langues situé sur son territoire.

La documentation destinée aux candidats doit mentionner les critères d'attribution, comme les établissements d'études concernés. Les candidats doivent ne sélectionner qu'un ou deux établissements dans la même région. Le responsable des bourses du district bénéficiaire doit soumettre, avant le 1^{er} septembre, au moins deux candidatures par bourse au district donateur pour lui laisser le temps nécessaire pour opérer sa sélection avant le 1^{er} octobre.

Districts effectuant un don de bourse d'études

Le responsable Bourses du district donateur doit contacter le district bénéficiaire et lui fournir une liste des conditions d'attribution de la bourse qu'il doit avoir préalablement transmises à la Fondation avant le 1^{er} mars au moyen du formulaire *Programmes et fonds éducatifs – Don de FSD*. S'il s'agit de don de bourse d'un an ou pluriannuelle dans un établissement du district, il est nécessaire d'envoyer la documentation adéquate au district bénéficiaire. Dans tous les cas, il est nécessaire d'établir une bonne communication entre les districts.

S'il s'agit d'un don de **bourse pour stage linguistique**, la Fondation peut vous demander de proposer des établissements appropriés. S'il n'y a pas d'Institut de langues adéquat dans votre district, les administrateurs désigneront l'établissement le plus proche hors du district (voir le site du Rotary pour une liste d'Instituts).

Les districts, ou les clubs non rattachés à un district, bénéficiant d'un don de bourse doivent soumettre au moins deux candidatures au responsable Bourses du district donateur qui doit remplir la case concernant les dons de bourses dans le dossier de candidature [139-FR] et puis le soumettre à la Fondation. Si, selon le district donateur, aucune des candidatures ne remplit les critères, il en informe le district ou la zone d'expansion bénéficiaire ainsi que la Fondation. Son FSD est ensuite crédité du montant de la bourse.

N.B. Pour toutes les bourses, les dossiers – complets et approuvés – doivent parvenir à la Fondation avant le 1^{er} octobre. La sélection des boursiers dans le cadre d'un don de bourse prenant plus de temps, les districts donateurs doivent informer les districts récipiendaires de la date à laquelle les dossiers doivent leur parvenir pour respecter cette échéance.

Don de bourses à un pays non rotarien

Les districts ont la possibilité de faire don d'une bourse (d'un an, pluriannuelle ou pour stage linguistique) à un habitant d'un pays non rotarien. Dans ce cas :

- Le district doit identifier et procéder à la sélection des candidats en donnant la préférence à ceux dont la spécialisation a une utilité pratique dans leur pays.
- Le candidat doit répondre aux critères d'éligibilité des bourses sauf celui concernant la nationalité. Vous trouverez dans le livret *SHARE* une liste des pays non rotariens.
- Le district donateur est considéré comme le district parrain et en assume toutes les responsabilités.
- Le district peut aussi décider d'accueillir le boursier sur son territoire à condition que le candidat n'y ait pas étudié ni vécu pendant plus de deux ans.
- Si le candidat habite dans le district depuis plus de deux ans au moment de sa candidature, il doit lister des établissements situés dans d'autres pays que son pays d'origine ou que celui du district parrain.
- Le boursier doit s'engager à rentrer dans son pays au terme de la bourse.

Bourses personnalisées

Une personne physique ou morale, ou une fondation non imposable peut décider de couvrir le coût d'une bourse d'études (par exemple 23 000 USD pour une bourse d'un an). Le donateur peut dans ce cas établir des critères de sélection spécifiques qui doivent être acceptés par le district parrain. La Fondation préviendra les gouverneurs des restrictions applicables si une telle bourse est offerte dans le district.

Avant de soumettre un dossier, le responsable Bourses s'assure que la candidature répond aux critères et que la section du dossier concernant les bourses d'études personnalisées a bien été remplie.

Bourses perpétuelles

Une bourse perpétuelle est financée sur un fonds de dotation créé grâce aux contributions de donateurs. La Fondation gère actuellement plus d'une cinquantaine de bourses perpétuelles. Une bourse devient disponible lorsque le niveau des intérêts générés par le fonds le permet. Les bourses perpétuelles sont souvent assujetties à des restrictions tenant notamment aux établissements universitaires ou domaines d'études. En mars, la Fondation informe les gouverneurs de la disponibilité d'une bourse de ce type.

Avant de soumettre un dossier, le responsable Bourses s'assure que la candidature répond aux critères et que la section du dossier concernant les bourses d'études perpétuelles a bien été remplie.

Procédure de sélection

Critères

- Avoir effectué un minimum de deux ans d'études universitaires et avoir été employé dans un domaine reconnu durant les deux années précédant l'année d'études financée par la bourse.
- Être ressortissant d'un pays rotarien.
- Ne peuvent postuler : les Rotariens, les membres d'honneur, les employés du Rotary International, de club, de district ou de toute autre entité rattachée au Rotary, et leurs conjoints, ascendants, descendants et conjoints. D'autre part, il faut compter 36 mois après avoir quitté le Rotary avant qu'un Rotarien ou sa famille n'aient le droit de postuler.
- Déposer un dossier de candidature auprès d'un club de la ville où l'on habite ou de l'endroit où on travaille ou poursuit ses études (à plein temps).
- Faire ses études dans un autre pays ou un territoire rotarien que le district ou pays du club parrain, sauf dans le cas des dons de bourses.
- L'âge et le sexe ne sont pas pris en considération.
- Les candidatures de Rotaractiens de même que de personnes handicapées sont à encourager.

Critères supplémentaires pour bourses pour stage linguistique

Ayant pour but de se perfectionner dans une langue étrangère, les boursiers n'effectuent pas leur stage dans une université, mais plutôt dans un Institut de langues approuvé par la Fondation (consulter la liste des Instituts sur www.rotary.org). Les candidats désirant étudier dans d'autres domaines doivent faire une demande de bourse d'études d'un an ou pluriannuelle.

Outre les précédents critères, les boursiers doivent avoir suivi des cours de la langue concernée au niveau universitaire pendant au moins un an.

Si votre district désire parrainer un candidat pour étudier une langue autre que celles indiquées, veuillez contacter le département des bourses.

Pour optimiser son immersion, le boursier est en principe logé chez l'habitant. C'est pourquoi, il doit être informé au moment de la sélection qu'il est préférable de ne pas être accompagné par un membre de sa famille.

La sélection au niveau du club

Les sous-commissions des bourses des clubs présentent le Rotary aux candidats et s'assurent que les candidats comprennent les objectifs du programme. Elles font passer un entretien à tous les candidats dont elles ont retenu les dossiers et sélectionnent une candidature à soumettre au district pour chaque type de bourses offert.

Pour chaque candidat, un conseiller parrain chargé de l'aider à remplir les formalités et à se préparer pour l'entretien doit être nommé ; ce conseiller agit à la fois en tant que source d'informations et comme mentor du candidat.

La sélection au niveau du district

Les sous-commissions de district doivent préparer les entretiens avec les candidats retenus par les clubs, les rencontrer puis opérer la sélection finale.

Font en principe partie du comité de sélection : le gouverneur, son successeur, un ancien boursier et un Rotarien capable d'évaluer les connaissances linguistiques des candidats.

Avant l'entretien

Il s'agit de vérifier l'expérience et les objectifs du candidat, de veiller à ce que les dossiers de candidature soient complets et accompagnés des documents requis (lettres de motivation, formulaires d'information générale, formulaires d'aptitudes linguistiques, lettres de recommandation).

Il est recommandé d'inviter les candidats à une réunion en présence du gouverneur élu qui pourrait ainsi leur expliquer les critères et les objectifs du programme. Insister point par point sur l'engagement des candidats [voir formulaire 139-FR].

Durant l'entretien

Les districts peuvent sélectionner les boursiers en raison de leur leadership (voir annexe E : Bourses – profil du candidat idéal) ou, comme le préconisent les administrateurs de la Fondation, en fonction de leur spécialisation dans des domaines humanitaires. Par exemple, un boursier désirant étudier la santé publique ou l'épidémiologie peut se voir attribuer le nom de « Boursier PolioPlus » par le district. Des bourses peuvent être octroyées dans les catégories suivantes :

- le sida (sensibilisation et prévention)
- l'enfance à risque (prévention de l'abus des drogues)
- l'aide au troisième âge
- la lutte contre l'illettrisme fonctionnel
- la lutte contre la faim
- PolioPlus (éradication et syndrome post-polio)
- Environnement (sensibilisation et protection)

Un district désirant apposer une de ces catégories à la bourse qu'il parraine doit l'indiquer sur le formulaire de candidature [139-FR].

Les comités de sélection de club et de district doivent aussi s'assurer que les candidats se sont bien renseignés sur les établissements listés, que leurs objectifs d'études sont réalistes et clairs, et que leur domaine d'étude est offert par chaque établissement retenu. Les candidats doivent être prêts à respecter la décision des administrateurs concernant l'établissement qui leur sera assigné et doivent faire preuve de flexibilité.

Le comité doit insister durant l'entretien sur les objectifs du programme et sur le fait que la mission d'ambassadeur de bonne volonté du boursier est tout aussi importante que ses résultats universitaires. Outre la recherche de bons résultats, le boursier doit savoir que cette bourse lui est octroyée dans le but de promouvoir l'entente à travers le monde ainsi que les liens entre les deux districts.

Pour les candidats à une bourse annuelle ou pluriannuelle, le comité doit si possible conduire une partie de l'entretien dans la langue du pays de destination afin d'évaluer s'ils possèdent les compétences linguistiques requises.

Enfin, il faut revoir point par point l'engagement du candidat et l'aval du district [139-FR].

L'annexe A fournit des exemples de questions à poser durant les entretiens. L'annexe B contient une grille d'évaluation pour systématiser vos notes et faciliter le classement des candidats à l'issue des entretiens.

Informez les candidats, dès l'entretien, qu'ils devront, s'ils sont retenus, participer à un programme d'orientation avant de se rendre à l'étranger. Leur demander de s'engager à s'y rendre.

Après l'entretien

Le comité se réunit pour évaluer les candidats selon leurs qualités personnelles, leur degré de maturité, leur aptitude à l'encadrement et au leadership, leur flexibilité, leur sérieux et leur facilité à communiquer. La mission d'ambassadeur de bonne volonté est l'aspect le plus important du programme : le candidat représente son pays et le Rotary pendant son séjour à l'étranger mais aussi à son issue. L'annexe C liste les points importants à retenir.

N.B. Les districts ne doivent pas annoncer les noms des candidats retenus avant qu'ils n'aient été approuvés par les administrateurs.

Traitement des dossiers

Les dossiers des candidatures avalisées par les districts doivent parvenir à la Fondation avant le 1^{er} octobre de l'année précédant le début de la bourse. Ainsi, les dossiers de candidature aux bourses d'études commençant entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009 doivent parvenir à la Fondation avant le 1^{er} octobre 2007. Dès le mois de juillet, les services de la Fondation procèdent à la vérification des dossiers, qui ne sont pas traités tant qu'ils sont incomplets (le cas échéant, le gouverneur est averti directement). Lorsque la date du 1^{er} octobre a été respectée, les boursiers, les responsables Bourses et les gouverneurs sont informés des décisions des administrateurs et des établissements assignés avant le 15 décembre.

Répartition géographique des candidats

Les administrateurs insistent sur l'importance d'une répartition géographique équilibrée des boursiers. **L'annexe F propose une liste de pays où les administrateurs souhaiteraient envoyer plus de boursiers.** Étant donné le nombre de demandes, il n'est pas toujours possible de placer les étudiants dans un des établissements de leur choix, même si le dossier est soumis avant le 1^{er} octobre. La commission de sélection doit donc préparer les candidats à cette éventualité, de manière à ce qu'ils soient prêts à accepter avec enthousiasme toute autre proposition raisonnable.

Un certain nombre d'universités sont particulièrement prisées mais les administrateurs ne peuvent pas y affecter tous les boursiers, car :

1. Cela irait à l'encontre de l'objectif des administrateurs de répartition géographique équilibrée.
2. Les Rotariens des districts concernés ne pourraient accueillir de manière adéquate un nombre important de boursiers.
3. Certains districts aimeraient recevoir davantage d'étudiants dans leur région. Les administrateurs font tout leur possible pour répondre à ces requêtes.

Par exemple, pour une année typique, plus de 200 étudiants demandent à étudier à Londres, Oxford, Paris ou New York. Or, les administrateurs n'envoient généralement pas plus de 15 boursiers dans un même district, il est donc impossible de répondre favorablement à toutes les demandes. Les décisions statuant sur des demandes ayant listé une ville populaire ne seront pas annoncées avant mi-novembre.

Rappelons que les boursiers ne peuvent pas étudier dans des régions où ils ont précédemment habité ou étudié pour plus de six mois, sauf cas exceptionnel. Par région, on entend un état ou une province (pour les habitants des États-Unis, du Mexique, de l'Australie ou du Canada), ou toute autre partie d'un pays. Exception faite, notamment, si :

- le candidat a habité ou étudié dans ce pays avant l'âge de 10 ans ;
- les connaissances linguistiques du candidat limitent le choix du pays (par exemple, un étudiant qui parle le danois a l'intention de retourner au Danemark ; un étudiant parlant le tagalog voudrait retourner aux Philippines).

De plus, un seul boursier du district parrain sera affecté par district hôte.

Les candidats à une bourse d'un an ou pluriannuelle doivent avoir de bonnes connaissances dans la langue officielle du pays d'études. Toutefois, dans les régions ne recevant pas beaucoup de boursiers et où la pratique d'une seconde langue est commune, la maîtrise de la langue officielle n'est pas une obligation. Par exemple, en Égypte, l'anglais est autant parlé que l'arabe. Dans ce cas, les candidats demandant une affectation en Égypte et ne connaissant pas l'arabe, mais ayant des connaissances en anglais, pourront être acceptés. Voir la liste des langues par pays en annexe D.

La diversité

Chaque année, à peine 11 % des boursiers étudient dans un pays à faibles revenus. **Les administrateurs recommandent de favoriser la diversité des destinations lors de la sélection.** Par exemple, dans le cas de deux candidats de même valeur, l'un désirant étudier en Angleterre et l'autre au Kenya, la priorité doit être donnée à ce dernier car le Kenya accueille moins de boursiers. Les districts maintiendront une liste des pays où ils ont déjà envoyé des boursiers afin de ne pas se limiter à une région. Pour obtenir une liste des pays à faibles revenus, se référer au site du Rotary.

Candidats suppléants

Chaque année, environ 10 % des candidats sélectionnés et avalisés par les administrateurs de la Fondation refusent leur bourse.

Les districts ne font parvenir à la Fondation que les candidatures principales et gardent en réserve les dossiers des candidats suppléants. Si un candidat renonce à sa bourse, la Fondation prévient le district et demande à recevoir le dossier du suppléant. Notez que :

1. Le candidat suppléant doit alors utiliser le même type de bourse que celle octroyée au candidat qu'il remplace ou bien un type de bourse du même coût ou moins onéreuse.
2. Pour qu'un candidat suppléant puisse bénéficier de la bourse du candidat initial, ce dernier doit se désister avant le 1^{er} février de l'année de la bourse.
3. Un candidat suppléant doit commencer ses études la même année que le candidat initial.

Si un étudiant se désiste après le 1^{er} février, le montant alloué par le district pour cette bourse lui est crédité et peut financer d'autres programmes de la Fondation ultérieurement.

PRÉPARATION DES BOURSIERS

Une fois les boursiers sélectionnés, il s'agit de les familiariser avec leur mission d'ambassadeur de bonne volonté ainsi qu'avec le fonctionnement du Rotary et de sa Fondation. Les conseillers parrains jouent un rôle important, ainsi que le programme d'orientation qui peut durer plusieurs jours. Si un tel programme est proposé par le district, les boursiers se trouvent dans l'obligation d'y assister au risque de se voir retirer leur bourse.

La Fondation offre désormais un financement qui défraie partiellement les coûts d'organisation de séminaires d'orientation régionaux. Si votre district désire organiser un séminaire multidistrict regroupant au moins 10 boursiers, contacter le chef du service des bourses pour plus d'informations sur ce financement.

Objectifs

Les districts élaborent leur propre programme d'orientation mais la Fondation recommande d'y inclure les objectifs suivants :

1. Rappeler la raison d'être du programme des bourses de la Fondation, à savoir favoriser la tolérance et l'entente entre les peuples.
2. Informer les boursiers sur l'histoire, les objectifs et les idéaux du Rotary et de la Fondation.
3. Expliquer en quoi consistent les fonctions d'ambassadeur de bonne volonté que les boursiers doivent assumer avant, durant et à l'issue de leur séjour à l'étranger.
4. Préparer les boursiers à faire des exposés en public.
5. Sensibiliser les boursiers aux différences culturelles.

6. Créer une bonne ambiance entre Rotariens, anciens boursiers et étudiants sur le départ.
7. Sensibiliser les boursiers à la conduite à tenir en cas de harcèlement sexuel et de comportement inapproprié.
8. Établir des liens durables entre les boursiers et le Rotary.
9. Former les conseillers rotariens chargés du programme des bourses.

Conseillers parrains

Les boursiers bénéficient de l'assistance de conseillers rotariens à la fois dans leur pays d'origine et dans le pays où ils étudient. Ils reçoivent ainsi une bonne préparation avant leur départ et savent qui contacter durant leur séjour à l'étranger.

Le conseiller parrain doit :

- Familiariser le boursier avec le Rotary, l'aider à constituer son dossier de candidature et à se préparer à l'entretien de district.
- Discuter des objectifs rotariens et de la mission d'ambassadeur de bonne volonté. L'aider à se procurer de la documentation touristique et culturelle sur son pays, sa région et sa ville en prévision des exposés.
- Discuter des caractéristiques du type de bourse, notamment ses conditions financières. Consulter le *Livret du boursier* [133-FR].
- Aider le boursier dans les formalités à effectuer avant le départ.
- Les conseillers recevront un exemplaire du *Livret du boursier* [133-FR] et la description de leurs attributions.

Logistique et programme d'orientation

Le séminaire d'orientation s'adresse aux étudiants sur le départ ainsi qu'aux conseillers rotariens. Il faudra prévoir intervenants et modérateurs, sans oublier d'inviter d'anciens boursiers.

Bien qu'un programme sur un week-end soit fortement recommandé, d'autres formules peuvent s'avérer plus appropriées. En planifiant votre programme, ne perdez pas de vue que les activités les plus efficaces sont celles qui favorisent les interactions (discussions de groupe, jeux de rôle, etc.).

Un week-end

Le week-end (du vendredi soir au dimanche matin) convient tout particulièrement aux séminaires multidistricts. Le séminaire débute par les inscriptions et une soirée à l'issue d'un dîner. Le lendemain est consacré au séminaire proprement dit avec exposés sur le Rotary et la Fondation, interventions d'anciens boursiers, panels et discussions, repas et moments de détente. Le dimanche est la journée de clôture.

S'il est possible de modifier ce programme en se limitant à une nuit, c'est-à-dire en débutant le samedi matin et finir le dimanche après-midi, un séjour comportant deux nuits permettra aux participants de faire plus ample connaissance.

Une journée

Ce type de séminaire convient pour une rencontre organisée par un ou deux districts. Il contient les mêmes éléments que celui de deux jours.

Rencontres informelles

Un district peut très bien décider de choisir un autre format répondant mieux à ses besoins. N'hésitez pas à considérer les options suivantes :

- Inviter les boursiers à participer à la conférence de district. Préparer une table ronde où ils pourront parler du programme des bourses.

- Organiser une demi-journée d'orientation pour les conseillers parrains, les responsables du district et les boursiers. Demander à chaque boursier de se présenter et de décrire ses projets pour son séjour à l'étranger. Déléguer à chaque Rotarien la tâche de communiquer des informations précises sur le Rotary ayant trait aussi bien au club qu'au district, ou d'une portée internationale.
- S'il est impossible d'organiser une séance d'orientation de groupe, prévoir des entretiens entre le boursier et son conseiller parrain ainsi que les responsables du district. Lui fournir la documentation rotarienne nécessaire et discuter de ses responsabilités avant, pendant et à l'issue de leur bourse.
- Fournir de la documentation rotarienne aux boursiers (lettre du gouverneur, *Rotary World*, etc.).
- Faire participer les boursiers à une action de club ou de district. S'arranger pour que les boursiers et les Rotariens aillent déjeuner ensemble.

Quelques étapes à suivre pour l'organisation d'un séminaire :

1. **L'organisateur du séminaire** doit bien connaître le programme des bourses ; il peut s'agir du responsable de district ou d'un Rotarien s'occupant d'une association d'anciens de la Fondation. Il est chargé de la coordination et de la logistique.
2. **Type de séminaire.** Étant donné le faible nombre de boursiers dans certains districts, plusieurs districts peuvent choisir de se regrouper. Pour d'autres, il peut être difficile d'organiser des rencontres multidistricts compte tenu des distances. Il est également possible d'organiser des réunions plus informelles pour des groupes plus restreints.
3. Choisir **une date** qui convient à la majorité des boursiers.
4. **Les intervenants.** Il peut s'agir de :
 - Dirigeants de district – gouverneurs, responsables Fondation ou Bourses – qui parleront du Rotary et de sa Fondation, de l'histoire et des objectifs du programme, sans oublier d'aborder les obligations des boursiers vis-à-vis du Rotary.

- Dirigeants et membres de club, à qui il reviendra de présenter l'action locale du Rotary dans la région ainsi que les obligations des boursiers envers le club parrain.
 - Anciens de la Fondation – boursiers, participants EGE, bénéficiaires de subventions pour études de faisabilité ou pour professeur de l'enseignement supérieur, Volontaires du Rotary – qui pourront partager leur expérience et répondre aux questions des boursiers.
5. **Réservation du site.** Certains locaux doivent être réservés plusieurs mois à l'avance. Choisir un site facilement accessible par la majorité des participants. Dans le cas d'une formation sur un week-end, choisir un site offrant un hébergement.
 6. **Les frais de participation** sont censés couvrir les repas, les frais d'hôtel, les frais de location de matériel et des salles. Il se peut aussi que le district prenne en charge les frais des anciens Boursiers invités ainsi que ceux des boursiers, étant entendu que chacun assume ses frais de transport. De plus, la Fondation peut participer au financement de rencontres multidistricts (contacter le chef du service des bourses).
 7. **Inclure des informations sur comment préparer et faire des allocutions et présentations.** Les administrateurs demandent à ce qu'une telle formation soit dispensée durant le séminaire d'orientation.
 8. **Les cultures.** La Fondation ne saurait trop insister sur la nécessité d'intégrer à votre programme une séance visant à sensibiliser les boursiers aux différences culturelles et mettre fin aux préjugés – du type : « les Américains ne mangent que des hamburgers » et « les Français sont arrogants ».

L'étudiant devra observer les règles de savoir-vivre de son pays d'accueil. En s'informant des coutumes locales et en les respectant, les boursiers éviteront les malentendus désagréables. Il est recommandé notamment de bien présenter les différences existantes quant aux rôles des femmes pour éviter que les boursières ne se retrouvent dans des situations délicates, voire dangereuses.

En outre, les soins médicaux et les systèmes éducatifs diffèrent considérablement de par le monde. Encouragez les boursiers à se documenter sur ce sujet.

9. **L'évaluation.** Les commentaires des participants aident à améliorer le programme. Les évaluations peuvent rester anonymes, mais les boursiers doivent être conscients qu'ils doivent répondre en toute franchise afin que leur expérience profite aux boursiers de l'année suivante.

Documentation

Contenu/méthodologie

Pour obtenir des modèles de programme, contacter les services des bourses à Evanston. Suivent quelques suggestions :

- « **Briser la glace** » : exercice à deux, où chaque personne a une liste de questions à poser à l'autre puis ils se présentent mutuellement au groupe.
- **Discussions de groupe** : 2 séances. Pour les conseillers : le rôle du conseiller parrain. Pour les boursiers : Le Rotary et la Fondation.
- **Questions-réponses** : en petits groupes, les boursiers discutent du Rotary et de la Fondation. Ensuite, les groupes font part de ce qu'ils ont appris. De retour en petits groupes, ils établissent une liste des questions qu'ils se posent toujours sur le Rotary et la Fondation, base d'un forum sur le Rotary.
- **Des anciens boursiers parlent** de la mission d'ambassadeur de bonne volonté, de leur séjour et des différences culturelles.
- **Le Rotary club en action** : un Rotarien présente les activités du club au sein de la collectivité et la place du club au sein de l'organisation globale du Rotary.
- **Des intervenants rotariens** ou un représentant de la Fondation présentent les **responsabilités des boursiers, avant, pendant et après leur séjour**. Un panel convient parfaitement pour cela.
- Les boursiers sont répartis en petits groupes selon leur destination. Un Rotarien et un ancien bénéficiaire animent la **discussion sur les différences culturelles** que les boursiers pourront rencontrer ainsi que les moyens d'y faire face.
- Les boursiers font **des exposés** sur des sujets qu'on leur remet en début de séance avec impressions et suggestions du groupe (s'entraîner à faire des exposés).

Publications et vidéos

Consulter le *Catalogue* [019-FR] pour la liste complète de la documentation disponible et des prix.

Dossier de planification d'un séminaire régional d'orientation

À se procurer auprès du chef du service des bourses.

Rotariens

Avant de planifier le programme d'orientation, contacter les Rotariens qui connaissent bien le programme des bourses ou qui ont déjà organisé un programme de ce genre. Ne pas hésiter à contacter le manager du Département des bourses pour obtenir la liste des Rotariens et des districts qui possèdent de l'expérience dans ce domaine.

CONSEILLERS D'ACCUEIL

Le conseiller d'accueil doit contacter le boursier avant son départ pour répondre à ses questions et faciliter son adaptation. Il fait un compte rendu de ses propres activités ainsi que de la performance du boursier à la Fondation.

Chaque année, en avril, les services des bourses de la Fondation envoient aux gouverneurs élus la liste des boursiers qui viendront étudier dans le district durant leur mandat avec pour chacun le nom de l'établissement universitaire assigné et des renseignements biographiques, et leur demandent de désigner pour chaque boursier un club hôte et de nommer parmi ses membres un conseiller.

Le responsable Fondation de district, ou le cas échéant, celui des bourses, reçoit aussi une copie de ces documents.

Le conseiller d'accueil doit :

- Accueillir le boursier à son arrivée.
- L'aider à s'installer ou à trouver un logement.
- Lui remettre le premier versement de la bourse, reçu avant son arrivée.
- L'informer sur les établissements bancaires, les hôpitaux et cliniques, les lois à respecter, etc.
- L'aider à remplir ses obligations d'ambassadeur de bonne volonté en lui préparant un calendrier d'exposés et en l'invitant à participer aux actions du club ou du district.
- Servir de liaison entre le boursier et la Fondation, et évaluer son parcours à l'aide de fréquentes rencontres. Rapporter tout problème sérieux au coordinateur chargé du boursier à Evanston.
- L'exposer à sa vie familiale et faciliter son intégration dans la collectivité.
- S'assurer que le boursier envoie son rapport final un mois avant la fin de la bourse.

Une fois les coordonnées des conseillers reçues, les services de la Fondation font parvenir aux conseillers et présidents des clubs hôtes le *Livret du boursier* [133-FR] et la liste de leurs attributions, généralement à partir du mois de juin.

Orientation des boursiers

Pour faciliter l'intégration des boursiers dans la localité, les conseillers organisent des rencontres entre les boursiers, les Rotariens et d'autres habitants, sans oublier les anciens boursiers.

L'Association française des Anciens boursiers de la Fondation organise chaque année en septembre un week-end de bienvenue dans les environs de Paris. Au programme, une réception organisée par la Chambre de commerce, des excursions touristiques et des repas avec des familles rotariennes.

En Irlande et au Royaume-Uni, la fondation *Fellows Link*, qui accueille les boursiers depuis trente ans, fut la première association d'anciens de la Fondation Rotary. Son Link Weekend est conçu pour orienter les boursiers quant à leur lieu d'études et hébergement. Il comprend également une réception, des activités en groupe et surtout des rencontres entre boursiers et Rotariens ainsi qu'anciens boursiers.

Le district 5340, dans le sud de la Californie, tient une réunion générale d'orientation pour tous les boursiers arrivant, qui comprend leurs conseillers et les dirigeants du district, afin de passer en revue les attentes du district et leur rappeler les dates des manifestations importantes. Le district demande aux boursiers d'envoyer de brefs rapports mensuels, détaillant leurs activités. Le district insiste sur le fait que, les 10 boursiers parrainés chaque année représentant un investissement de 250 000 USD, il est responsable de la bonne utilisation de ces fonds.

Autres activités d'accueil

Il existe de nombreuses manières de souhaiter la bienvenue aux boursiers, de les associer au Rotary et de faire en sorte qu'ils se sentent à l'aise dans leur nouveau pays. Le district 7620 organise chaque année à Washington un dîner dans une ambassade. Les boursiers s'y rendent en tenue traditionnelle. Les Rotariens font ainsi connaissance des boursiers et de leur culture ; les boursiers planifient à cette occasion leurs visites aux clubs.

Le club de Briançon (France) organise à l'intention des boursiers étudiant en France un long week-end de sports d'hiver (ski et luge) durant quatre jours en milieu de semestre. Après des journées passées sur les pistes avec déjeuner dans des refuges, les soirées sont animées par les boursiers. Parmi les activités proposées : un slalom géant, une course de relais, des soirées et des rencontres avec la population estudiantine locale.

Chaque ville hôte s'arrangera pour offrir le meilleur séjour possible aux boursiers, et inversement, les Rotariens tireront le meilleur parti de la présence de ces ambassadeurs de bonne volonté qui peuvent également être compétents dans des domaines tels que la protection de l'environnement, la médecine ou l'alphabétisation.

Les anciens boursiers peuvent faciliter les partenariats entre districts en jouant le rôle d'interprètes lors d'EGE ou de contact avec leur district d'accueil dans le cadre d'action internationale.

Remarques sur les stages linguistiques

Ces boursiers n'étant dans le pays que pour quelques mois, il est nécessaire de les associer aux activités du Rotary dès que possible. De même, planifier des exposés dans les clubs pour la deuxième moitié de leur séjour pour leur donner le temps de faire des progrès dans la langue.

En principe, les Instituts de langues approuvés par la Fondation prennent les dispositions nécessaires pour que les boursiers soient logés chez l'habitant. Dans la plupart des cas, le district n'est pas tenu de prendre ces dispositions. Cependant, un Rotarien de la région peut se porter volontaire pour accueillir un boursier. Dans ce cas, le Rotarien n'est pas rémunéré. Le boursier peut prendre d'autres dispositions dans le cas où l'hébergement chez l'habitant n'est pas possible.

ANCIENS DE LA FONDATION

Dans le but de promouvoir la participation des anciens de la Fondation aux activités du district, une sous-commission nommée à cet effet doit tenir à jour une liste de tous les bénéficiaires des programmes de la Fondation, anciens et présents, qu'ils aient été boursiers, membres ou chefs d'équipe EGE, volontaires ou récipiendaires d'une subvention pour professeurs de l'enseignement supérieur.

Les conseillers parrains prennent contact avec les boursiers dès leur retour et les présentent au responsable Anciens de la Fondation du district. Les boursiers doivent faire des exposés aux clubs ainsi qu'à des organisations non rotariennes. Les conseillers s'assurent que les boursiers récemment de retour soient invités à la conférence de district et leur rappellent qu'ils doivent soumettre un rapport à la Fondation dans le mois de leur retour.

Outre les insignes distribués avant leur départ, les boursiers reçoivent à leur retour un certificat des mains du responsable des bourses du district. Maintenir le contact avec les anciens de la Fondation est important, même s'ils résident en dehors du district parrain, car il s'agit de développer et d'entretenir un sentiment d'appartenance à la famille rotarienne.

Une task force composée de 43 coordinateurs Anciens de la Fondation nommés par le président entrant du conseil d'administration de la Fondation a pour mission de sensibiliser les Rotariens à la présence des anciens de la Fondation et au rôle qu'ils peuvent jouer dans les activités des clubs et districts, ainsi que dans la promotion des programmes de la Fondation. Ces coordinateurs travaillent avec les responsables Bourses de district pour rédiger des articles relatant l'importance du séjour dans la vie des bénéficiaires en vue d'une publication éventuelle dans *Reconnections* ou d'autres publications. Pour trouver les coordonnées des coordinateurs Anciens de la Fondation de votre région, consultez *l'Official Directory* [007-EN].

Il existe de nombreuses associations d'anciens de la Fondation à travers le monde. Transmettez les adresses des boursiers à celle de votre région, ou, à défaut, suggérez aux étudiants de retour d'en former une avec l'aide des Rotariens. Il s'agit là d'un excellent moyen de maintenir le contact, de faciliter l'intégration des étudiants qui viennent étudier dans la région et éventuellement d'y découvrir des Rotariens ou des Rotaractiens. Pour en savoir plus, contacter les services de la Fondation à Evanston ou visiter le site du Rotary sur www.rotary.org.

Une base de données est à la disposition des districts recherchant les coordonnées des anciens boursiers se trouvant encore dans la région. De plus, les services de la Fondation publient *Reconnections*, organe international de communication entre les anciens bénéficiaires que vous pouvez trouver sur le site du Rotary.

D'autres suggestions :

- Tenir à jour la liste des anciens boursiers et de leurs coordonnées. Les inviter à participer à des événements et activités du district tels que la conférence du district.
- Retracer les coordonnées d'anciens boursiers grâce à l'Internet.
- Si vous apprenez qu'un boursier quitte le district, le mettre en contact avec les Rotariens de son nouveau lieu de résidence.

Associer les anciens de la Fondation aux activités du Rotary, c'est assurer un impact positif et réciproque du programme des bourses.

Subventions pour professeurs de l'enseignement supérieur

Les responsables Bourses de district gèrent également les subventions pour professeurs du supérieur. Le dépliant [132-FR] donne une description générale de ce programme assez proche de celui des bourses. Les districts peuvent choisir d'offrir ces subventions dans le cadre de *SHARE* ; le processus de sélection est similaire ; et les candidatures retenues par les clubs et districts doivent être envoyées à la Fondation avant le 1^{er} octobre. Ainsi, le dossier des candidats désirant partir entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009, doit parvenir à la Fondation avant le 1^{er} octobre 2007.

Le but principal de ces subventions est de promouvoir l'entente entre les peuples tout en renforçant le système d'enseignement supérieur dans les pays en voie de développement et en favorisant les échanges d'idées et de pédagogies. Les Rotariens et non Rotariens peuvent postuler auprès des Rotary clubs et les matières enseignées doivent avoir des retombées pratiques pour le pays d'accueil. Pendant leur séjour, les récipiendaires sont tenus de représenter le Rotary, en visitant les clubs et districts et en participant à divers colloques et réunions. De retour dans leur pays, ils sont tenus de partager leur expérience, notamment avec les Rotariens qui les ont parrainés.

Deux types d'aide financière

1. une subvention d'environ 12 500 USD pour une mission de 3 à 5 mois, ou
2. une subvention d'environ 22 500 USD pour une mission de 6 à 10 mois.

Vous trouverez le montant exact de chaque subvention sur le site du Rotary (www.rotary.org). Toute portion disponible du FSD peut être utilisée pour financer ces subventions. Veuillez contacter le gouverneur ou le respon-

sable Fondation afin de déterminer la disponibilité de ces subventions dans votre district.

Don d'une subvention pour professeur de l'enseignement supérieur

Il existe une possibilité de don de subvention pour professeur de l'enseignement supérieur pour mieux répondre aux besoins des pays en développement. Dans le cadre de *SHARE*, un district à faibles revenus peut faire don d'une subvention, par l'intermédiaire de son FSD, à un autre district qui recrutera le professeur pour enseigner dans le district donateur. Le district récipiendaire n'appartient pas forcément à un pays en voie de développement. Par exemple, un district d'Uruguay désirant renforcer son enseignement informatique identifie en Californie un professeur d'informatique parlant espagnol. Le district d'Uruguay peut désormais remettre sa subvention au district californien pour qu'il envoie ce professeur en Uruguay.

Cette option peut également s'avérer utile pour les districts n'ayant pas d'établissements d'enseignement supérieur mais voulant toutefois participer au programme. Un tel district peut ainsi remettre la subvention à un district voisin qui recrutera les candidats au niveau local et sélectionnera un récipiendaire qui pourra faire part de son expérience aux deux districts. Un partenariat sera ainsi établi entre trois districts rotariens.

Il est important de garder à l'esprit que le récipiendaire de la bourse n'est pas en mesure d'enseigner dans son propre pays.

Promotion et sélection

Voir la première partie sur les bourses d'études (page 6).

La Fondation suggère de promouvoir ces subventions dans les écoles et universités de votre

région, auprès des directeurs d'unités de formation et de recherche. Demandez aux anciens récipiendaires de promouvoir le programme auprès de leurs collègues.

Disciplines enseignées

Il est important d'insister sur l'aspect pratique de la spécialisation de l'enseignant pour le développement socio-économique du pays d'accueil. Par exemple :

- L'agriculture
- L'économie et la gestion
- L'éducation et l'alphabetisation
- L'informatique et la technologie
- L'ingénierie
- La médecine

Qualifications

Il est demandé au comité de sélection de choisir des enseignants expérimentés et possédant des qualités de leadership. Tout comme les boursiers, ils doivent représenter le Rotary et sont appelés à remplir une mission d'ambassadeur de bonne volonté.

- Le sexe, l'âge ou le statut familial ne sont pas pris en considération.
- Les candidats doivent avoir enseigné dans un établissement d'enseignement supérieur pendant au moins trois ans.
- Les candidats doivent parler couramment la langue du pays où ils vont enseigner.
- Les Rotariens et non Rotariens sont éligibles.
- Les candidats doivent avoir la nationalité d'un pays rotarien.
- La destination doit être un pays rotarien à faibles revenus (voir le site du Rotary pour la liste de ces pays).
- Les candidats doivent être prêts à enseigner pour la durée minimum de la subvention. Seule la moitié de leurs heures de travail peuvent être consacrées à la recherche.

La sélection au niveau du club et du district

Les recommandations sont les mêmes que pour les bourses d'études, à la différence qu'il faut accorder plus de temps à chaque candidat pour qu'il puisse exposer son projet d'ensei-

gnement et de recherche, les questions devant, quant à elles, être axées sur la charge d'enseignement.

L'entretien

1. Les objectifs du candidat doivent être clairs et réalistes quant à sa mission d'enseignement dans un pays à faibles revenus et sur la manière dont son domaine d'enseignement bénéficiera au développement socio-économique de ce pays.
2. Il incombe aux candidats d'obtenir une invitation et de prendre les dispositions nécessaires avec l'établissement universitaire du pays d'accueil avant et pendant le séjour, ainsi qu'en ce qui concerne leur mise en disponibilité par leur propre université. L'invitation peut inclure de la recherche ou la responsabilité d'un programme d'études, mais doit comporter une charge d'enseignement durant au moins la moitié de la mission, comprenant de nombreux contacts avec les étudiants.
3. Le comité de sélection doit présenter clairement aux candidats les objectifs du programme en mettant l'accent sur le fait qu'ils ont la tâche de représenter le Rotary. Bien que les récipiendaires aient des obligations envers l'établissement universitaire du pays d'accueil, ils seront également tenus de promouvoir l'entente internationale et de favoriser les liens entre les Rotariens des districts parrain et d'accueil. Les candidats doivent être prêts à répondre aux invitations des clubs et districts à participer à diverses manifestations rotariennes et, le cas échéant, à faire des exposés.
4. Le comité doit s'assurer que les connaissances linguistiques des candidats sont suffisantes pour enseigner à l'étranger.

Après l'entretien

Il est important de garder à l'esprit les critères suivants : l'expérience et la compétence de l'enseignant, ses qualités de leadership, son sérieux, les avantages pour le pays d'accueil, sans oublier les objectifs humanitaires et l'impact que le candidat peut avoir sur le développement du pays. Voir en annexe C les points importants quant à la sélection des candidats.

N.B. Les districts ne doivent pas annoncer les noms des candidats retenus avant d'avoir reçu l'aval des administrateurs de la Fondation.

Traitement des dossiers

Les districts doivent s'assurer qu'ils disposent de fonds *SHARE* suffisants pour financer les subventions envisagées.

Les dossiers des candidats parrainés par les districts doivent parvenir à la Fondation avant le 1^{er} octobre de l'année précédant le départ (lequel a lieu après le 1^{er} juillet). Les décisions et les affectations seront annoncées avant le 15 décembre. Les dossiers envoyés directement à la Fondation sans avoir reçu l'aval du club et du district ne seront pas pris en considération.

Les candidats retenus recevront de la documentation, y compris un manuel [191-EN] qui décrit les démarches nécessaires avant le départ, le mode de versement des paiements et les obligations envers la Fondation.

Orientation

Une préparation adéquate est essentielle. Un séminaire commun est envisageable, avec des réunions en petits groupes réservées aux enseignants. Des professeurs possédant une expérience internationale pourront alors éventuellement s'adresser aux boursiers. S'il n'est pas possible de réunir les deux groupes ensemble, tenir une réunion informelle. Si l'enseignant est rotarien, mettre l'accent sur des projets pouvant être menés en collaboration avec les districts hôtes et parrains.

Rotariens parrains

- Faire la connaissance du professeur pour parler du Rotary et établir des objectifs. Organiser une conférence lors d'une réunion de votre club parrain ou d'une autre manifestation. Le professeur y expliquera comment il a l'intention d'utiliser sa subvention et parlera de sa carrière universitaire.
- Fournir une orientation sur le Rotary et sa Fondation. Envisager comment le professeur peut favoriser une relation avec le district hôte du pays à faibles revenus et faciliter des projets humanitaires et éducatifs au niveau international (par exemple une subvention de contrepartie ou une bourse d'études).
- Le cas échéant, aider le professeur à respecter les dates limites spécifiées dans *Rotary Grants for University Teachers Handbook* [191-EN]. Par exemple, l'enseignant peut rencon-

trer des problèmes de communication avec l'établissement d'accueil du pays à revenus. Des ressources rotariennes lui seraient peut-être bénéfiques.

- Correspondre avec l'enseignant durant son séjour et l'informer des actions internationales en cours.

Accueil

Plusieurs mois avant le départ du professeur, des conseillers rotariens seront désignés dans le district d'accueil. Le conseiller :

- N'est pas obligatoirement affilié à l'université qui accueille l'enseignant, mais s'avère souvent être issu du milieu universitaire.
- Sert de lien entre le professeur, le Rotary et la culture du pays hôte.
- Doit organiser des exposés lors de réunions de clubs.
- Doit faire participer le professeur aux actions humanitaires du district d'accueil.

Anciens de la Fondation

Ces enseignants continuent à jouer un rôle important après leur retour. Ils doivent non seulement être accueillis par le Rotary, mais la sous-commission des bourses doit aussi :

- Les faire participer à l'orientation de leurs homologues et des boursiers avant leur départ.
- Les utiliser comme ressource pour les boursiers se rendant dans le pays où ils ont enseigné, tout particulièrement pour surmonter les difficultés de communication.
- Leur demander de promouvoir le programme auprès de leurs collègues à leur retour.
- Les inviter à faire partie du club.
- Les intégrer dans le cadre de projets en collaboration entre les districts hôte et parrain.

Vivant dans la collectivité du club parrain, à laquelle ils contribuent grandement, il est important qu'ils restent en contact avec le Rotary.

Annexe A

QUESTIONS À POSER AUX CANDIDATS LORS DE L'ENTRETIEN

Les questions suivantes ont déjà été utilisées par l'équipe de la Fondation et par des comités de sélection pour déterminer les connaissances des candidats aux bourses du Rotary.

Connaissances du candidat sur son pays et sur le reste du monde :

Quel est, selon vous, le plus gros problème auquel votre pays doit faire face ? Quelle solution proposeriez-vous ?

Quels changements aimeriez-vous voir intervenir dans votre pays ?

Quelle image de votre pays espérez-vous projeter ? Comment comptez-vous y parvenir ?

Quels problèmes mondiaux considérez-vous comme les plus importants ? Pouvez-vous proposer des solutions ?

Pouvez-vous répondre à ces questions dans la langue officielle du pays d'études de votre choix ?

Connaissances du candidat sur le Rotary et les bourses d'études de la Fondation :

Quel est le but du Rotary International ?

Quels sont les objectifs du Rotary dans son programme de bourses d'études et quel sera votre contribution ?

Comment comprenez-vous le terme « ambassadeur de bonne volonté » ?

Quelles sont, à votre avis, vos responsabilités envers le Rotary, avant, pendant et à l'issue de votre séjour à l'étranger ?

Pourquoi avez-vous choisi de vous adresser au Rotary pour obtenir une bourse plutôt qu'à une autre organisation ?

Qu'espérez-vous de cette bourse ?

Que proposez-vous « d'offrir » en contrepartie au Rotary ?

Annexe B

GRILLE D'ÉVALUATION DES ENTRETIENS

Suggestions

Sans méthode pour systématiser vos notes lors des entretiens, il s'avère difficile de se rappeler les réponses des candidats. La grille suivante remplie au moment de l'entretien permettra aux membres du comité de sélection d'avoir ces informations sous la main au moment de prendre leur décision. N'oubliez pas d'y consigner votre impression de chaque candidat. Nous vous proposons d'attribuer des notes de 1 à 10. Nous vous suggérons de faire passer tous les entretiens, avant de classer les candidats.

Chaque district est libre d'adapter cette grille créée par le district 5000.

Nom du candidat											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Note la plus haute
Dossier											
Scolarité											
Travail associatif											
Lettre de motivation											
Entretien											
Personnalité											
Enthousiasme											
Facilité à communiquer											
Maturité/sérieux											
Leadership											
Connaissance du premier pays choisi											
Facteurs Plus (destination, domaine d'études, etc.)											
Total											
Classement											

Annexe C

À CONSIDÉRER LORS DE LA SÉLECTION DES CANDIDATS

En quoi le candidat répond-il aux objectifs du programme de bourses ?

Pourquoi pensez-vous que ce candidat soit le meilleur d'un point de vue académique ?

Qu'est-ce qui vous indique dans son expérience académique ou professionnelle qu'il est le meilleur candidat cette année ?

Le domaine d'études du candidat aura-t-il un fort impact humanitaire ?

Ce candidat a-t-il révélé des aptitudes à l'encadrement, au leadership ?

Y a-t-il une différence significative entre les qualifications de ce candidat et le candidat venant en seconde position ? Dans la négative, pourquoi choisiriez-vous cette personne plutôt qu'une autre ?

Quel est le degré de maturité du candidat ?

A-t-il donné des réponses réfléchies aux questions ?

A-t-il bien fait passer son message ?

Comment a-t-il réagi face aux questions et face aux membres du comité de sélection ?

Vous paraît-il sûr de lui ?

Le candidat comprend-il les objectifs du programme ?

Le candidat fait-il preuve de flexibilité par rapport à son lieu d'affectation ?

Quel est le degré de maturité qui transparaît dans les solutions qu'il propose aux problèmes sociaux et politiques de ce monde ?

Le candidat a-t-il des opinions qui pourraient compromettre un échange d'idées ?

Le candidat a-t-il la capacité d'établir de bonnes relations avec les autres ?

Sait-il bien s'exprimer et sait-il écouter les autres ?

A-t-il déjà étudié à l'étranger ? Pourrait-il suivre des études à l'étranger sans cette aide financière ?

Annexe D

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Pour les candidats ne parlant pas couramment la langue officielle du pays d'accueil, une bonne connaissance d'une langue étrangère largement répandue dans le pays est acceptable. Bien que la connaissance parfaite de la langue du pays d'accueil ne soit pas requise au moment de la demande de bourse, les boursiers doivent acquérir avant leur départ les connaissances requises pour tenir une conversation dans cette langue. À cette fin, la Fondation peut, si besoin est, financer un stage linguistique d'une durée d'un mois, qui doit débiter un mois avant le séjour officiel. Si par contre il n'existe pas d'alternative, le candidat devra avoir une très bonne connaissance de la langue officielle du pays d'accueil.

Asie

Pays	Langue officielle	Autre possibilité
Hong Kong	Chinois (Cantonais)	Anglais
Indonésie	Indonésien	Anglais
Israël	Hébreu	Anglais
Malaisie	Malais	Anglais
Philippines	Tagalog	Anglais
Singapour	Chinois (Mandarin)	Anglais
Taïwan	Chinois (Mandarin)	
Thaïlande	Thaïlandais	

Suisse

Dans ce pays, le boursier doit être compétent dans la langue du canton où il va effectuer son séjour. Quelques exemples :

Français : Fribourg, Genève, Vaud, Neuchâtel

Allemand : Bâle, Berne, Lucerne, Saint Gall, Zurich

Italien : Tessin

Europe

Pays	Langue officielle	Autre possibilité
Belgique (Wallonie) (Flandre)	Français Flamand	Anglais ou Français
Danemark	Danois	Anglais
Finlande	Finnois	Anglais
Hongrie	Hongrois	Anglais
Islande	Islandais	Anglais
Luxembourg	Luxembourgeois, Français, Allemand	
Pays-Bas	Néerlandais	Anglais
Norvège	Norvégien	Anglais
Suède	Suédois	Anglais

Afrique

Anglais : Afrique du Sud, Botswana, Égypte*, Éthiopie, Ghana, Île Maurice, Kenya, Lesotho, Malawi, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe

Français : Algérie*, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Île de la Réunion, Madagascar, Mali, Maroc*, Mauritanie*, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie*

*Pays où l'arabe est également une langue officielle

Annexe E

PROFIL DU CANDIDAT IDÉAL

Le candidat idéal :

- Possède des aptitudes à l'encadrement et au leadership
- Comprend les obligations résultant de l'octroi d'une bourse, notamment les exposés devant des auditoires rotariens ou non
- A obtenu de bons résultats scolaires ou professionnels
- Sait s'exprimer et parle la langue du pays d'accueil
- Soigne sa présentation
- A fait preuve d'un engagement personnel au sein de la collectivité
- Est prêt à participer à un séminaire d'orientation organisé par le club ou district parrain
- Souhaite participer à l'identification de projets de service dans le pays d'accueil
- A des objectifs réalistes et clairs
- Fait preuve de maturité et de détermination
- Possède des qualités d'orateur
- Connaît l'histoire, la culture et la situation politique de sa région et du pays d'accueil
- Fait preuve de diplomatie lorsque des sujets sensibles sont abordés
- A des idées concrètes sur son apport à l'entente mutuelle et à la paix
- A établi sa liste d'établissements universitaires avec soin
- Souhaite étudier dans un pays qui habituellement n'accueille pas de boursiers
- Montre de l'intérêt pour un domaine d'étude ayant un caractère humanitaire
- A l'intention de consacrer une partie de sa vie personnelle ou professionnelle aux idéaux du Rotary
- Fait preuve de souplesse et a le sens de l'humour
- Désire maintenir des liens avec le Rotary à l'issue de la bourse

Annexe F

PAYS D'ACCUEIL – PRIORITÉS

CONTINENT	PAYS	LANGUE REQUISE	AUTRES LANGUES UTILES
Afrique	Bénin	Français	-
Afrique	Cameroun	Français	-
Afrique	Ghana	Anglais	-
Afrique	Kenya	Anglais	Swahili
Afrique	Malawi	Anglais	-
Afrique	Maroc	Français	Arabe
Afrique	Nigeria	Anglais	-
Afrique	Tunisie	Français	Arabe
Afrique	Zambie	Anglais	-
Afrique	Zimbabwe	Anglais	-
Asie	Hong Kong	Anglais	Chinois (cantonais)
Asie	Inde	Anglais	Langues locales
Asie	Jordanie	Anglais	Arabe
Asie	Malaisie	Anglais	Malais
Asie	Népal	Anglais	Népal
Asie	Philippines	Anglais	Tagalog
Asie	Singapour	Anglais	Chinois (mandarin)
Asie	Corée du Sud	Coréen	-
Asie	Sri Lanka	Anglais	Langues locales
Asie	Thaïlande	Thaï	-
Asie	Turquie	Anglais	Turc

CONTINENT	PAYS	LANGUE REQUISE	AUTRES LANGUES UTILES
Europe	République tchèque	Anglais	Tchèque
Europe	Danemark	Anglais	Danois
Europe	Finlande	Anglais	Finnois
Europe	Grèce	Anglais	Grec
Europe	Hongrie	Anglais	Hongrois
Europe	Islande	Anglais	Islandais
Europe	Lituanie	Russe	Lituanien
Europe	Luxembourg	Français ou allemand	Luxembourgeois
Europe	Norvège	Anglais	Norvégien
Europe	Pologne	Anglais	Polonais
Europe	Portugal	Portugais	-
Europe	Roumanie	Français	Roumain
Europe	Slovaquie	Anglais	Slovaque
Europe	Ukraine	Ukrainien	Russe
Amérique latine	Belize	Anglais ou espagnol	-
Amérique latine	Bolivie	Espagnol	-
Amérique latine	Brésil	Portugais	-
Amérique latine	El Salvador	Espagnol	-
Amérique latine	Honduras	Espagnol	-
Amérique latine	Nicaragua	Espagnol	-
Amérique latine	Panama	Espagnol	-
Amérique latine	Paraguay	Espagnol	-
Amérique latine	Pérou	Espagnol	-
Amérique latine	Uruguay	Espagnol	-



The Rotary Foundation
of Rotary International
One Rotary Center
1560 Sherman Avenue
Evanston, IL 60201-3698 États-Unis
www.rotary.org